

Coutumes et traditions occitanes, ce projet qui veut les valoriser



Société

Publié le 20/02/2021 à 05:05

Pierre Mousseron lance "Coutumes d'Occitanie d'aujourd'hui"

La Corrida, l'usage de l'Occitan, la tielle sétoise... Autant de coutumes occitanes que vous connaissez peut-être. Pour autant, avez-vous entendu parler de la fête des Pailhasses à Cournonterral, ou des pâtés de Pézenas ? Pierre Mousseron, professeur à la faculté de droit de Montpellier et président de l'institut des Usages, mène depuis plusieurs mois le projet Coutumes d'Occitanie d'aujourd'hui, dans le cadre d'un appel à projets de la Région. Le but ? Recenser les coutumes occitanes, anciennes et nouvelles, et étudier leurs usages.

"L'Occitanie est une région au patrimoine immatériel très riche, explique-t-il. D'un bout à l'autre du territoire, des traditions et savoir-faire très différents existent, il faut les faire connaître !"

Un ouvrage pour le tourisme

Pierre Mousseron travaille avec une équipe d'étudiants et Cyril Levavasseur, doctorant. Tous deux partagent la même vision. Pour eux cette histoire, ces coutumes, ne sont pas assez valorisées. "L'Occitanie est la première région touristique de France, explique Cyril. Pourtant c'est surtout du soleil et des plages dont on parle, alors qu'il y a un très riche aspect culturel à connaître et valoriser !". Et pour ce faire, Pierre et Cyril privilégient un mode de recherche participatif. Les citoyens d'Occitanie sont invités à partager les coutumes de chez eux, les institutions aussi. "L'association des maires de France a même lancé un appel en Haute-Garonne, raconte Cyril. Plusieurs communes nous ont ouvert leurs archives. On sent que les gens sont heureux de partager leur patrimoine". Le projet prévoit de publier des articles d'information et à visée touristique, dans un ouvrage papier mais aussi sur un site internet et sur les réseaux sociaux "pour toucher toutes les classes d'âges". Et si l'idée est de

"valoriser l'identité culturelle régionale ", Pierre Mousseron n'en oublie pas sa qualité de juriste et de chercheur en usages. "L'idée de ce projet est également d'étudier ce qu'on appelle "le droit non écrit" de la vie civile, explique-t-il. Par exemple, en Occitanie, il y a beaucoup de fêtes de villages au cours desquelles des lotos sont organisés. Or, a priori, cela va à l'encontre de l'interdiction légale des jeux d'argent non encadrés. Pourtant, l'usage, la coutume, permet de le faire sans que cela entre dans le cadre de la loi étatique ". Des règles tacites à valeur juridique, qui découlent d'usages et qui sont, pour Pierre, "une richesse humaine". Car il l'assure, "vivre dans un monde fait exclusivement de règles écrites serait terrible ".

Le projet, sélectionné pour la phase 2, est soumis au vote citoyen jusqu'au 16 mars. Pour le soutenir, rendez-vous sur www.jeparticipe.laregioncitoyenne.fr

